

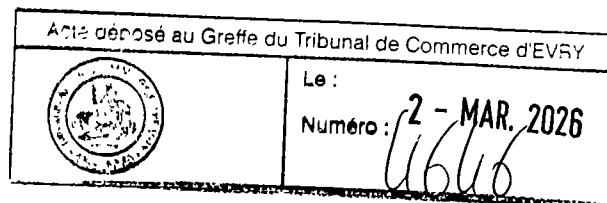
Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/03/2026 - 4646 - 2023 B 05986 - 981 251 903 - A.D.M.T

ADMT

43 rue André Theuriet 91600 Savigny sur Orge

PROCES VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE

**L'an deux mille vingt-cinq,
le 2 juillet ,
à onze heures,
Au siège social**



M Arnaud DURAND, demeurant 43 rue André Theuriet 91600 Savigny-sur-Orge.

Propriétaire de 100 actions de 10,00 euros chacune, composant la totalité du capital de la Société par actions simplifiée ADMT,

Associé unique et Président de la société,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

Bilan et compte de résultat simplifiés N°2033

- Le rapport du président ;
- Le texte du projet de résolutions.

A pris les décisions énoncées ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'année 2024
- Maintien de la société pour un nouveau projet

Première résolution

L'associé unique, après lecture du rapport de gestion, décide d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, sur une période de 14 mois, tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 0,00 € et qu'aucune opération n'a été effectuée sur la période du fait de l'abandon du projet prévu à la création de la société.

En conséquence, l'associé unique donne quitus au président pour sa gestion au cours dudit exercice.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a flourish.

ADMT

43 rue André Theuriet 91600 Savigny sur Orge

Deuxième résolution

L'associé unique décide du maintien de la société sur l'exercice dans le cadre de la recherche d'un nouveau projet d'activité.

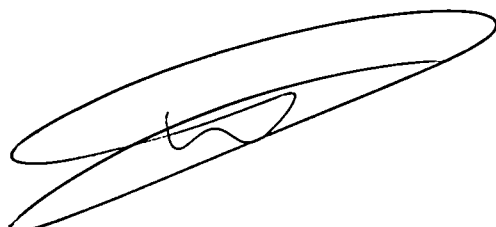
En conséquence, l'associé unique donne quitus au président pour sa gestion au cours dudit exercice.

La séance est levée à 11 heures 30

De tout ce que dessus, il a été donné le présent procès-verbal.

M Arnaud DURAND

Arnaud Durand



Certifié conforme

SAS ADMT
43 rue André Theuriet
91600 Savigny sur Orge
SIRET 981 251 903 00010

①

BILAN SIMPLIFIÉ

SAS ADMT
43 rue André Theuriot
91600 Savigny sur Orge
SIRET 981 251 903 00010

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

N° 15948 * 07

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.D.M.T		Néant ☐			
Adresse de l'entreprise		43 RUE ANDRE THEURIOT 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE					
SIRET		9 8 1 2 8 1 9 0 3 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 4		Durée de l'exercice précédent * 0 0			
				Exercice N clos le 31/12/2024			
		Brut		Amortissements – Provisions			
		1		2			
		3					
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	0,00	012	0,00	0,00
		Autres *	014	0,00	016	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles *		028	0,00	030	0,00	0,00
	Immobilisations financières * (1)		040	0,00	042	0,00	0,00
	Total I (5)		044	0,00	048	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	0,00	052	0,00	0,00
		Marchandises *	060	0,00	062	0,00	0,00
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	0,00	066	0,00	0,00
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	0,00	070	0,00	0,00
		Autres * (3)	072	0,00	074	0,00	0,00
	Valeurs mobilières de placement		080	0,00	082	0,00	0,00
	Disponibilités		084	1 000,00	086	0,00	1 000,00
	Charges constatées d'avance *		092	0,00	094	0,00	0,00
Total II		096	0,00	098	0,00	0,00	
Total général (I + II)		110	1 000,00	112	0,00	1 000,00	
PASSIF				Exercice 2024 NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000,00				
	Écarts de réévaluation	124	0,00				
	Réserve légale	126	0,00				
	Réserves réglementées *	130	0,00				
	Autres réserves	()	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	()	132	0,00
	Report à nouveau	134	0,00				
	Résultat de l'exercice	136	0,00				
	Subventions d'investissement	137	0,00				
	Provisions réglementées	140	0,00				
Total I		142	1 000,00				
Provisions pour risques et charges		Total II	154	0,00			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	0,00				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	0,00				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	0,00				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	()	172	0,00		
	Comptes courants d'associés	173	0,00				
	Autres dettes	175	0,00				
Produits constatés d'avance	174	0,00					
Total III		176	0,00				
Total général (I + II + III)		180	1 000,00				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0,00	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	0,00	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	0,00	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	0,00	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	0,00	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	0,00	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme

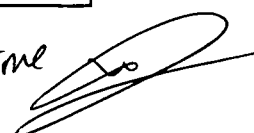
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A.D.M.T.		Néant ☒ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018 NON		
						31/12/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			Services *		217		218	
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243		244		
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI)			255		254		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310		
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987		342		
			JEI (44 sexies A)	989				
		ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138			
		Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art 44 quindecies A	181			
		ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
		BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
		Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	
			Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655			
			Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643			
			Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col 1 / Déficit col.2		352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat *					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col 1 / Déficit col.2		370	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAS ADMT

43 rue André Theuriot
91600 Savigny sur Orge
SIRET 981 251 903 00010

certifié conforme



③

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

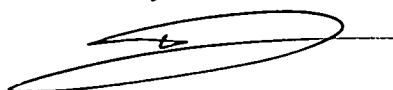
DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A.D.M.T		Néant X*					
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Certifié conforme



SAS ADMT
43 rue André Theuriot
91600 Savigny sur Orge
SIRET 981 251 903 00010

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise			A.D.M.T.			Néant X*		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations, dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur comptes clients		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial		681		683							
Autres immobilisations incorporelles		700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains		710		715		2					
Constructions		720		725		3					
Installations techniques, matériel et outillage		730		735		4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740		745		5					
Matériel de transport		750		755		6					
Autres immobilisations corporelles		760		765		7					
TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter					
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				860							
Total des déficits restant à reporter				870							
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)				325		381	
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant des déficits.

cervifié conforme

43 rue André Theuriet
91600 Savigny sur Orge
SIRET 981 251 903 00010

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A.D.M.T		Néant X *	
Exercice ouvert le : 09/11/2023		et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois		1 4	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :						376	
Dont apprentis						657	
Dont handicapés						651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						105	
TOTAL 1						106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						143	
Subventions d'exploitation reçues						113	
Variation positive des stocks						111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						153	
TOTAL 2						144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats						121	
Variation négative des stocks						145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.						310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						150	
TOTAL 3						152	
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)						137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF						117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022			Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026					
Période de référence	024			/		/	
Date de cessation				/		/	

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

Certifié conforme

SAS ADMIT
43 rue André Theuriet
91600 Savigny sur Orge
SIRET 981 251 903 00010

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant ☐*

Exercice clos le		3	1	1	2	2	0	2	4	SIREN		9	8	1	2	5	1	9	0	3									
Dénomination de l'entreprise		A.D.M.T.																											
Adresse (voie)		43 RUE ANDRE THEURIET																											
Code postal		9	1	6	0	0	Ville		SAVIGNY SUR ORGE																				
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		901	0					NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		902	0																		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		903	1					NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		904	100																		
TOTAL DES LIGNES 901 + 903		905	1					TOTAL DES LIGNES 902 + 904		906	100																		
I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :																													
Forme juridique		Dénomination																											
N° SIREN (si société établie en France)							% de détention							Nb de parts ou actions															
Adresse		N°					Voie																						
Code postal							Commune										Pays												
Forme juridique		Dénomination																											
N° SIREN (si société établie en France)							% de détention							Nb de parts ou actions															
Adresse		N°					Voie																						
Code postal							Commune										Pays												
Forme juridique		Dénomination																											
N° SIREN (si société établie en France)							% de détention							Nb de parts ou actions															
Adresse		N°					Voie																						
Code postal							Commune										Pays												
Forme juridique		Dénomination																											
N° SIREN (si société établie en France)							% de détention							Nb de parts ou actions															
Adresse		N°					Voie																						
Code postal							Commune										Pays												
II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :																													
Titre (2)		M		Nom de famille					DURAND					Prénom(s)		ARNAUD, SAMUEL													
Nom d'usage		DURAND					% de détention		100%					Nb de parts ou actions		100													
Naissance		Date		06/07/1976					N° Département		94					Commune		CHARENTON LE PONT					Pays		FRANCE				
Adresse :		N°					43					Voie					RUE ANDRE THEURIET												
Code postal		91600					Commune					SAVIGNY-SUR-ORGE					Pays		FRANCE										
Titre (2)				Nom de famille										Prénom(s)															
Nom d'usage							% de détention							Nb de parts ou actions															
Naissance :		Date							N° Département							Commune							Pays						
Adresse :		N°										Voie																	
Code postal							Commune										Pays												

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifié conforme

SAS ADMT

43 rue André Theuriot

91600 Savigny sur Orge

SIRET 981 251 903 00010

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

Exercice clos le		SIREN	
Dénomination de l'entreprise			
Adresse (voie)			
Code postal		Ville	
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		905	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifié conforme

SAS ADMT
43 rue André Theuriot
91600 Savigny sur Orge
SIRET 901 251 903 00010